

ÉTHIQUE DU CHASSEUR ET TABOUS ALIMENTAIRES CHEZ LES TALAMANCA

Marcos GUEVARA*

La région de Talamanca, au sud-est du Costa Rica, est peuplée d'Indiens Bribri et Cabécar, deux ethnies voisines tant géographiquement que culturellement. Dans la littérature ethnohistorique, comme aussi dans certaines études modernes, ces deux ethnies sont souvent regroupées sous le nom de Talamanca, bien que ce terme soit d'origine espagnole. Les Talamanca se désignent eux-mêmes par le vocable *se'* qui correspond en français à "nous exclusivement", ignorant ainsi les différences dialectales et les particularités culturelles qui les séparent. Talamanca se situe à dix degrés nord de l'équateur, et se divise en Basses et Hautes-Terres. Les Basses-Terres constituent la Plaine de Talamanca qui varie entre 60 et 100 mètres, tandis que les Hautes-Terres sont formées par les montagnes abruptes de la cordillère du même nom qui traverse le Costa Rica et le Panama selon un axe nord-ouest/sud-est et qui s'élève à 3880 m en son point le plus haut. Montagnes et plaine sont sillonnées par un important réseau hydrographique, et spécialement par les rivières *Telire, Coén, Lari, Urén* et *Yorkin*, qui ensemble forment le *Sizaola*, frontière naturelle avec le Panama. Avec une pluviosité supérieure à 2000 mm annuels, Talamanca connaît cependant une saison sèche entre janvier et avril. La végétation prend des proportions exubérantes dans la région montagneuse où domine encore l'agriculture sur brûlis comme principale ressource alimentaire. Dans la plaine, on trouve également cette technique de production, mais surtout une agriculture à tendance intensive-extensive, qui s'explique par le passage d'une économie d'autosubsistance à une économie de marché partout où les terres permettent facilement l'obtention d'un surplus agricole.

Bribri et Cabécar font partie linguistiquement du phylum Macro-Chibcha ainsi que d'autres ethnies voisines de l'Amérique Centrale. Bien qu'aucun recensement sérieux n'ait été entrepris, on peut chiffrer la population de Talamanca à 4000 personnes environ.

L'économie traditionnelle Talamanca se fonde sur plusieurs techniques de production : l'agriculture sur brûlis (maïs, tubercules, banane plantain), la chasse, la pêche. Depuis quelques siècles en outre, les Talamanca ont adopté l'élevage de bétail bovin, porcin et de volailles. Dans la plaine, les monocultures (cacao, banane plantain) tendent à remplacer l'agriculture sur brûlis, mais toutes les autres activités subsistent. Nous développerons ici surtout le thème de la chasse animale, mais on ne manquera pas de s'apercevoir qu'il est en rapport avec celui de l'agriculture.

Les Talamanca opèrent une nette distinction Nature/Culture, que résume leur cosmogonie et leurs mythes : le monde habité, dans l'exégèse traditionnelle, se limite à l'espace visible et constitue la maison de *Sibō*, dieu créateur. Le firmament marque la limite de cette maison car il est conçu comme toit, et chaque étoile représente un nœud ayant servi à attacher perches, lattis et feuilles. Tout ce qui se situe en dehors de cette maison — au-delà de l'horizon — ne fait pas partie de ce monde et est habité par des êtres surnaturels protecteurs ou agresseurs de l'espèce humaine. Par exemple, les "esprits des maladies" sont des êtres qui, à partir de cette sphère extérieure, tentent des incursions dans la maison pour attraper quelques victimes. La cosmogonie reflète en fait la configuration habitationnelle car on ne trouve pas de villages ni de maisonnées, mais toujours des maisons dispersées. La maison fonctionne comme unité sociale et abrite une famille moyennement étendue. La filiation est matrilineaire, la résidence matrilocale. L'articulation Nature/Culture reconnaît alors deux niveaux : celui entre "espace habité" (maison de *Sibō*) et "au-delà" (en dehors de la maison), et celui entre "maison humaine" et "brousse" ou "forêt". Le premier niveau règle la séparation entre humains et êtres surnaturels, le deuxième

* Universidad de Costa Rica, San Pedro Montes de Oca, Costa Rica.

la séparation entre humain et sauvage. Ces deux niveaux s'articulent à leur tour pour former un univers symbolique complexe.

La brousse est l'habitat naturel des animaux sauvages. Ce n'est pas pour autant un espace chaotique qui s'opposerait en cela à l'espace organisé des humains. La nature connaît des lois, dans l'exégèse Talamanca, qui en font un espace au moins tout aussi organisé que peut l'être celui des humains, ainsi que nous allons le voir. Le maître et seigneur de la brousse est *DwáLök*. Toutes les espèces animales sauvages lui appartiennent. Il se fait cependant aider d'acolytes qui se trouvent sous ses ordres. On trouve ainsi *ShuLákma* que l'on dit être le "maîtres des serpents". A ses yeux, les êtres humains représentent du gibier qu'il va chasser chaque fois que *DwáLök* lui en donne l'autorisation. Cela se produit quand ce dernier voit arriver chez lui des animaux blessés par les chasseurs maladroits. *ShuLákma* à son tour part alors à la chasse et tire avec son arc quand il aperçoit son gibier (les chasseurs), ce qui veut dire que quelqu'un se fait mordre par un serpent. On trouve encore d'autres protecteurs des animaux sauvages, maîtres d'espèces particulières telles que le daim ou le pécarí, mais ils sont secondaires par rapport à *DwáLök*, maître incontesté. *DwáLök* domine donc la nature et c'est le maître auquel se trouvent confrontés les chasseurs et les pêcheurs pendant leurs activités. Voyons maintenant les rites qu'ils doivent entreprendre pour pouvoir profiter de la faune.

Les chasseurs et les pêcheurs peuvent procéder de deux façons pour s'assurer le gibier escompté : une action personnelle ou une action médiatisée par le chamane. Dans le premier cas, la recherche du gibier tient lieu de hasard. Le chasseur doit cependant essayer de mettre toutes les chances de son côté en évitant de se référer explicitement à ce qu'il fait (chasser) ou à ce qu'il cherche (gibier). En effet, cette pratique est considérée comme clandestine, à l'insu de *DwáLök*, et il importe donc que celui-ci ne s'aperçoive de rien. Si le chasseur commet une maladresse en ce sens, il risque de se faire entendre par le maître qui, immédiatement, cachera le gibier à l'intérieur d'une montagne de façon que le chasseur rentre bredouille. Mais le chasseur risque aussi de le mécontenter et *DwáLök* pourrait bien alors envoyer *ShuLákma* à sa rencontre. Pour éviter de se référer explicitement à la chasse et au gibier, le chasseur Talamanca dispose d'un code particulier qui lui permet de donner aux animaux des noms de cultigènes, et aux activités de la chasse des noms de labours agricoles. Dans ce code par exemple, "pêcher" se dit "arracher le manioc", "chasser le paca" se dit "ramasser les courgettes", "chasser le pécarí" se dit "arracher le taro", et ainsi de suite.

Telle est donc l'action individuelle. L'action médiatisée par le chamane est plus officielle. Celui-ci prononce des incantations dans un langage ésotérique pendant plusieurs nuits de suite. Dans ses incantations, il invoque, à la demande des chasseurs, les maîtres des espèces particulières ainsi que *DwáLök*. Il décrit le chasseur comme s'il s'agissait d'un mâle de chacune des espèces qu'il va chasser. Dans ces transactions, le gibier est systématiquement conçu comme entité femelle et le chasseur comme entité mâle. Les incantations (du chamane) constituent en fait des chants d'amour qui sont censés provoquer un rapprochement de la part des animaux sauvages, troublés qu'ils sont par la prestance du chasseur. En même temps, les transactions se font avec *DwáLök*. Le chamane effectue un rite au cours duquel il va déposer en brousse des morceaux de courges, de manioc, de taro, et de tous les cultigènes disponibles qui représentent les animaux sauvages. Ainsi il restitue à l'avance à *DwáLök* ce que le chasseur lui prendra en gibier. Cette façon de concevoir la chasse correspond en fait à une inversion Nature/Culture. Aux yeux des Indiens, la brousse et les animaux sauvages font partie de la nature et *DwáLök* en est le maître. Mais, en réalité, *DwáLök* n'est qu'un agriculteur qui possède un gigantesque potager où il cultive toutes les espèces végétales comestibles. Et ce qui, à ses yeux, sont de légumes, aux nôtres sont des animaux sauvages. Il y a alors plusieurs niveaux de réalité dans la façon de concevoir le monde qui devient un jeu subtil d'illusions. Il n'y a que très peu de chances de participer à la fois de plusieurs niveaux, chose qui est arrivée à quelques rares chasseurs dont on raconte les mythes. Dans leur aventure, ces chasseurs ont connu *DwáLök* qui les a initiés au chamanisme et à l'art de charmer les animaux. *DwáLök* est conçu dans la pensée des Indiens non seulement comme protecteur des animaux, mais également des hommes. Car *DwáLök* assure aux humains une bonne partie de leur alimentation. Il veille à ce que les chasseurs n'abusent pas de la chasse de façon que tous puissent obtenir du gibier. Des mythes avertissent des risques de mort que l'on court si on tue plus de gibier qu'on ne peut en consommer.

Pour bien comprendre ces régulations de la chasse, il est nécessaire d'expliquer la relation qui existe entre cette pratique et la vie amoureuse des Talamanca. Nous avons vu que, par le biais du chamane, le chasseur est conçu comme "amant" du gibier qu'il charme par ses incantations, gibier qui, lui-même, est conçu comme féminin. Dans quelques mythes, les Talamanca expliquent le rapport des chasseurs et de *DwáLök* en termes de transactions matrimoniales. *DwáLök* appelle les chasseurs *duwō'*, terme qui désigne les cousins croisés proches ou éloignés dans le système de parenté. Le mariage entre cousins croisés constitue en effet le mariage préférentiel des Talamanca, et il y a peu de rapports sexuels qui suivent un autre modèle. *Duwō'* dans le cas d'un homme, peut se comprendre comme "conjoint potentiel" ou comme "beau-frère potentiel" (puisque les cousins croisés peuvent être des deux sexes). La chasse étant une activité masculine — la femme ne servant qu'à porter le gibier abattu occasionnellement — *DwáLök* et le chasseur deviennent "beaux-frères", ce qui s'explique parce que ce dernier cède au premier des "épouses" (le gibier). A l'appui, on peut constater toute une série d'expressions de chasse qui servent à désigner l'amour charnel, par exemple "je l'ai chassée" ou "j'ai mis la balle dans le fusil" pour "j'ai fait l'amour avec elle". Au niveau symbolique, la chasse constitue une opération amoureuse. Celle-ci permet de comprendre comment et pourquoi l'abattage du gibier doit être soumis à une régulation. Dans la vie courante, si les relations d'adultère sont bien tolérées (à condition toutefois qu'elles aient lieu entre *duwō'*), courir trop les femmes est considéré comme une faute. Celui qui tombe dans pareil excès risque, après sa mort, de ne pas atteindre le paradis, *swikōLkōska*, là où se cache le soleil. Sur le chemin de l'au-delà — la route que suit le soleil — que l'âme appelée *wikōL* doit parcourir d'est en ouest, le défunt risque de rencontrer le "serpent des femmes", *aLákōLtkábē*, qui retiendra son âme pour coucher avec elle sans arrêt et de façon que ce qui était, sur terre, son plaisir devienne, là-bas, un vrai martyre. Toute une philosophie de la réciprocité opère derrière cette conception des choses : la "faute" pour les Talamanca est de ne pas vouloir le partage. Courir les femmes, vouloir en posséder trop à la fois, est une façon de refuser de les partager. De même qu'il existe un "serpent des femmes", les Talamanca pensent qu'il y a des serpents de toutes les choses qui se partagent, spécialement la nourriture et la boisson. De là, la règle de devoir offrir à n'importe quel hôte en visite et à n'importe quelle heure de la journée, un repas, unealebasse de bière de maïs, de café ou de chocolat. Celui qui n'accomplit pas ce geste de courtoisie se trouve en état d'infraction et son âme risquera plus tard de rencontrer d'autres serpents qui ne la laisseront pas continuer sa route vers le paradis.

Arrivés à ce point, et avant d'entamer l'examen des tabous alimentaires qui établissent d'autres régulations dans le domaine de la chasse, nous croyons important d'expliquer la place des animaux domestiques par rapport aux animaux sauvages et par rapport à la représentation du monde telle que la conçoivent les Talamanca. La domestication animale à Talamanca a été un apport de la conquête de l'Amérique par les Européens. Nous avons vu que les Indiens ne se considèrent pas propriétaires de la faune sauvage, qu'ils la mettent sous la dépendance de *DwáLök*, le maître de la nature. *DwáLök* n'est pourtant pas perçu comme le maître des animaux domestiques. Il y a à cela deux raisons : ces animaux apparaissent brusquement et il est normal qu'ils ne figurent pas au nombre des animaux qu'il possède; ensuite et surtout, les animaux domestiques ne vivent que par les hommes et ne dépendent pas complètement des lois de la nature comme c'est le cas des animaux sauvages.

Toutefois, il semble que les Indiens n'aient jamais pu concevoir les animaux domestiques comme leur appartenant exclusivement. Les Talamanca leur ont trouvé une place à part : la route du soleil, le chemin des âmes vers l'au-delà, est peuplé, entre le lever et le zénith, par les serpents de tous les animaux domestiques. Ces serpents ont pour but de punir des éleveurs qui, durant leur vie sur terre, ont fait souffrir leurs animaux domestiques. Il s'ensuit un certain nombre de règles quant à la façon de traiter ces animaux. Pour tuer un cochon, par exemple, les Indiens doivent se débrouiller pour ne pas le faire hurler, sinon, son serpent risquerait d'entendre ses plaintes et pourrait bien retenir l'âme du bourreau cherchant le paradis lorsque celui-ci mourra. Le cochon est donc assommé ou pendu, et n'est saigné qu'ensuite. Ce mode d'abattage contraste avec les habitudes des paysans créoles qui égorgent les bêtes sans se soucier des cris qu'elles poussent : ils sont perceptibles à plusieurs centaines de mètres à la ronde.

L'animal échappe d'une certaine façon au contrôle des Indiens. En ceci, les serpents des animaux domestiques remplacent les flèches-serpent de *ShuLákma*, l'acolyte de *DwáLök*. Les serpents de *ShuLákma* se vengent des chasseurs qui font souffrir le gibier, les serpents des animaux

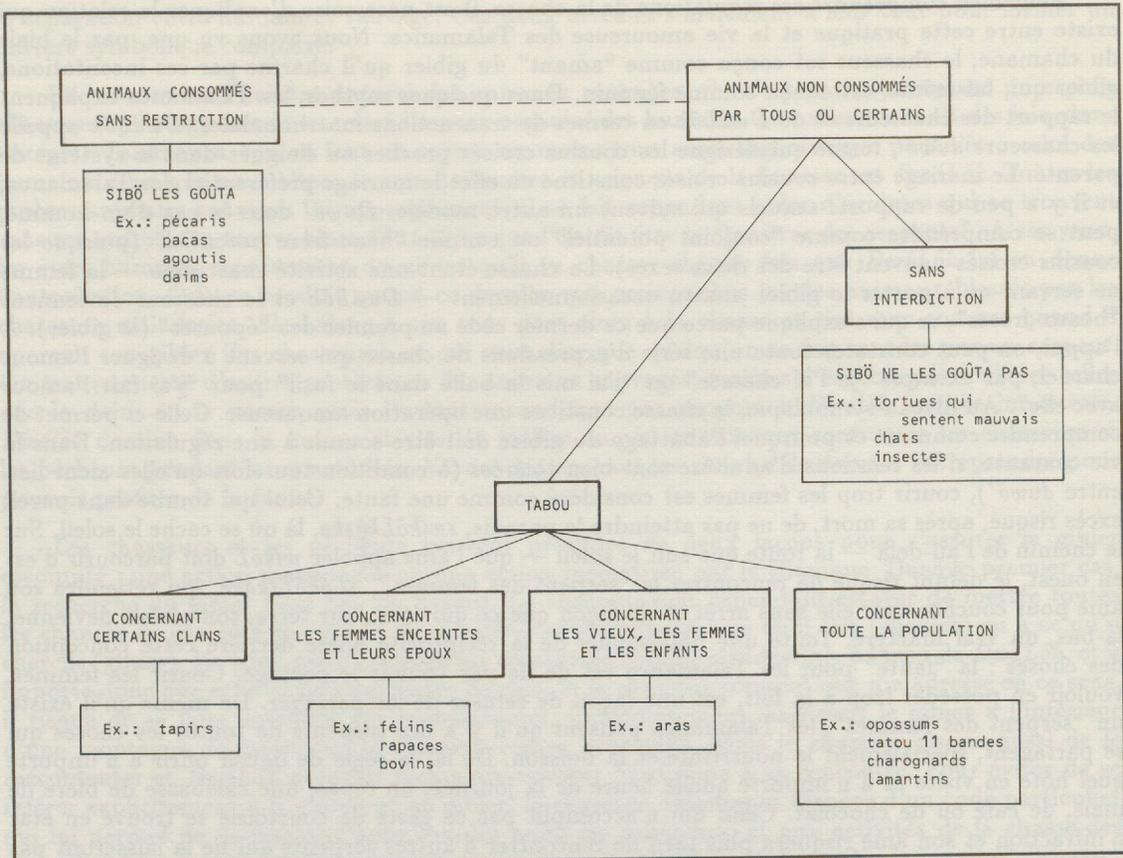


Fig. 1

Classificateur des animaux selon l'acceptation pour la consommation chez les Talamanca du Costa Rica

domestiques se vengent des éleveurs brutaux. La différence est que la vengeance des animaux sauvages a lieu en ce monde et alors qu'on est vivant, tandis que la vengeance des animaux domestiques a lieu en dehors de ce monde, dans l'"autre vie".

Le rapport Nature/Culture au niveau "dans la maison" configure donc un univers symbolique subtil. Ce niveau s'articule, nous l'avons dit, avec le niveau "intérieur/extérieur de la maison" que nous abordons maintenant et qui va nous fournir l'occasion de comprendre certains tabous alimentaires ainsi que les critères culturels du choix des espèces consommées. Il convient d'expliquer que tabou sera compris dans cet exposé comme synonyme d'interdit, et nous aurons ainsi deux catégories d'animaux non mangés : ceux qui sont explicitement interdits à la consommation — les tabous — et ceux qui, sans être interdits explicitement, ne se consomment pas. Cette distinction est pertinente car la violation des tabous entraîne toujours des conséquences néfastes pour la santé, tandis que la consommation d'animaux normalement non mangés, mais qui ne sont pas, pour autant, interdits, n'a aucune conséquence quel que soit le dégoût que l'animal puisse inspirer au départ. Ces derniers appartiennent aux catégories suivantes :

- tous les insectes, et de façon générale tous les invertébrés (sauf quelques mollusques et quelques crustacés);
- les chauves-souris (sauf une espèce);
- les rats et les souris (sauf une espèce);
- trois sortes de tortues que l'on dit sentir mauvais;
- une sorte de caïman à queue courte (la littérature scientifique n'en reconnaît pourtant qu'une);
- les lézards et autres sauriens de petite taille;

- les poissons trop petits pour être attrapés;
- une grande quantité d'oiseaux dont :
 - les hérons et autres *Ardeidæ*, auxquels on reproche soit de sentir mauvais ou de manger les tiques,
 - les mouettes, les hirondelles,
 - les oiseaux des familles suivantes, *Nyctiibidæ* (on les dit être épouses du soleil), *Caprimulgidæ* (ils auraient été de mauvais chamanes), *Formicariidæ*, *Troglodytidæ*, *Fringillidæ*.

Les raisons invoquées pour la non-consommation de ces animaux sont le dégoût ou le fait que *Sibō*, le dieu créateur, ne goûta pas autrefois (dans le temps mythique) leur chair. Parmi les animaux domestiques qui ne sont pas consommés, mais ne sont pas non plus interdits, il convient encore de citer les chiens et les chevaux. Les canards, les dindons et les chèvres que possèdent quelques-uns sont, eux aussi, rarement consommés.

Les autres espèces animales qui sont soit totalement exclues de la consommation, soit mangées sous certaines conditions constituent les tabous. On peut les classer d'après les groupes auxquels s'adressent les interdits :

- toute la population;
- seulement les femmes enceintes;
- seulement les vieilles personnes, les femmes et les enfants;
- certains clans.

Nous les détaillons ci-après.

Tabous qui concernent toute la population de façon permanente.

On trouve ici de nombreux animaux :

- le *serafin de platanar* (*Cyclopes ditactylis*) : petit animal de 20 cm de long et qui provoque la maladie *diLadLi*. Les Talamanca pensent que cet animal n'habite pas ce monde, mais un autre situé dans le ciel. Le *serafin* descendrait par les branches pour prédire la mort d'un parent ou d'un proche;
- les serpents venimeux : on pense que leur chair est imprégnée de venin; en les mangeant, on risquerait de s'empoisonner;
- le lamantin (*Trichechus manatus*) : alors que les ethnies voisines l'apprécient, les Talamanca pensent que la consommation de la chair de cet animal entraîne une maladie incurable;
- les animaux considérés *ñá* : ce terme est difficile à traduire. Bozzoli (1979 : 156-162), en suivant Victor Turner, propose de le comprendre suivant un "pôle sensible" où il désignerait les excréments, et un "pôle cognitif ou idéologique" où il signifierait impureté rituelle (dégagée par les cadavres, le sang menstruel et celui de l'accouchement, le nouveau-né, les animaux considérés *ñá*). Les animaux considérés *ñá* sont ceux que l'on dit sales au point d'être assimilés aux excréments par les Talamanca; ou alors ceux qui proviennent d'un autre monde. Il faut remarquer qu'il y a un rapport entre ces catégories et celles proposées par Bozzoli : l'auteur établit un rapport entre *ñá* et *ñák*. *Ñák* désigne l'anus, mais il sert aussi, comme morphème, à distinguer les articulations du corps humain ou les limites entre différentes choses. Ainsi, *kLónak* : talon (*kló* : pied), *uLakániñak* : coude (*uLá* : bras), *káñak* : horizon ou limite d'un terrain (*ká* : espace, lieu), *úñak* : périmètre de la maison (*ú* : maison).

Concernant les impuretés ou excréments *ñá*, on peut remarquer qu'il s'agit toujours de choses franchissant une limite : sécrétion (excréments, sang menstruel), accouchement (le nouveau-né est doublement *ñá* car il franchit une limite et son âme vient d'un autre monde), cadavres (leur âme part vers l'au-delà). Concernant les animaux, on remarque qu'il s'agit aussi d'êtres franchissant une limite soit parce qu'ils sont assimilés aux excréments soit parce qu'on pense vraiment que leur habitat se trouve en dehors de la "maison". Ces animaux sont :

- le tatou à 11 bandes (*Cabassous centralis*) : il habite le monde d'en-bas et ne fait que rarement des incursions dans celui-ci;
- les opossums (*Didelphis marsupialis*, *Philander opossum*) : ils ont été la nourriture des *SóLbLu*, humanité qui a précédé celle-ci, mais que *Sibō* a détruite et dont il a prédit la

- mort en faisant ressusciter une vieille peau d'opossum (l'animal franchit ainsi la limite mort/vie qui est temporelle, mais également spatiale);
- la mouffette (*Correpatus semistratus*) : ses terribles sécrétions odorantes la rangent du côté des excréments;
 - les oiseaux charognards (*Catharistes burravarius* et *C. atratus*, *Sarcoramphus papa*) : ils mangent la pourriture et les cadavres. L'oiseau *Crotophaga ani* (*Cuculidæ*) qui ressemble aux charognards par sa couleur noire et qui en est dit le frère est également rangé dans cette catégorie;
 - les oiseaux mangeant ou fouillant les excréments : des *Cuculidæ* comme *Piaya cayana*, des *Buccinidæ* comme *Micromonacha lanceolata*, des *Momotidæ* comme *Momotus momota*, des *Galbulidæ* comme *Jacomeroops aurea*;
 - les oiseaux qui sentent l'excrément : ce sont en particulier les piverts tels que *Celeus castaneus* et *Celeus loricatus*;
 - les oiseaux venus d'autres mondes : certains *Formicariidæ* comme *Nylophylax nasvioides* qui annoncent la pluie, laquelle est une femme vivant à l'est en dehors de ce monde;
 - les oiseaux que l'on dit avoir été *jtsòkòL* dans le temps mythique, c'est-à-dire ceux qui ont exercé la charge de *jtsòkòL*, à savoir "chanteur funèbre" (contact avec la mort). On trouve ici le merle *Turdus grayi*;
 - les grenouilles et les crapauds : dans le temps mythique, ces animaux veillèrent sur les morts ou alors préparèrent avec leur bave (sécrétion) une boisson à l'aspect de bière qu'ils essayèrent de faire boire aux humains;
 - les cochons domestiques ayant fouillé dans les cimetières : leur condition de *ñá* vient de qu'ils mangent ou touchent les ossements humains;
 - les tamanoirs (*Myrmecophaga tridactyla*) et les tamanduas (*Tamandua tetradactyla*) : ici les raisons sont moins claires. Les Indiens invoquent le fait que ces animaux provoquent une maladie qui vient d'un autre monde. C'est en fait le cas de toutes les maladies, mais les animaux qui les provoquent ne sont pas, pour autant, tous réputés *ñá*.

Tabous qui concernent les femmes enceintes et leurs époux.

On trouve ici tous les félins (jaguars, ocelots, etc.) sauf le chat, et les rapaces (aigles, buzzards, éperviers, faucons). Ils ne peuvent être tués, moins encore mangés par la femme enceinte ni son mari sous peine de provoquer au futur enfant la "maladie du tigre" (*namùdLi*) ou la "maladie des rapaces" (*púdLi*) qui concerne toute affection respiratoire. Entre aussi dans cette catégorie le bétail bovin dont la chair consommée frite, trop chaude ou trop épicée peut provoquer au futur enfant la maladie *bákadLi* : douleurs de tête, rhumatismes, hémorragies nasales. Il est difficile de comprendre pourquoi seul le bétail bovin est frappé d'un tel interdit, alors que le cochon a été, comme lui, introduit à la même époque, par les colons. Peut-être y a-t-il des raisons d'ordre éthologique à considérer.

Tabous qui concernent les femmes en général, les vieillards et les enfants.

On ne trouve ici que des oiseaux : l'ara rouge et bleu (*Ara macao*), le *Ramphocelus passerini* et les autres *Thraupidæ* du même genre qui se caractérisent par une coloration rouge très vive, le *Myadestes melanops*. Ces oiseaux provoquent aux femmes de fortes hémorragies vaginales par simple contact et donc, a fortiori, si elles les consomment. Adolescents et hommes mûrs peuvent, par contre, les manger sans problème. Les vieillards et les enfants, que leur âge et leur constitution rendent plus fragiles, risquent, à les manger, d'attraper des maladies relativement bénignes (toux par exemple).

Tabous concernant certains clans.

La société Talamanca est divisée en clans matrilineaires. Le système de parenté est du genre "échange restreint" selon la définition qu'en donne Lévi-Strauss, et on serait en droit de s'attendre

à une société dualiste. Sans vouloir exposer ici les arguments qui montrent que le système n'est pas strictement dualiste, il convient de dire que les clans se regroupent en deux catégories sans rapport direct avec la parenté : clans mangeurs de tapir et clans non mangeurs de tapir. Il est impossible de ne pas rappeler, ne fût-ce qu'en résumé, un mythe-clef pour comprendre ce symbolisme.

Dame Tapir vivait très loin sans savoir qu'elle avait un frère. Elle en rêva pourtant un jour, et sa mère comprit le rêve comme un présage. Ce frère, *Sibö*, arriva finalement jusqu'à elle et engagea sa sœur à aller battre le chocolat pour la fête d'inauguration de sa maison (le monde). Elle accepta car *Sibö* lui proposa de lui trouver un mari. Pendant la fête, Dame Tapir offrit à boire sa propre bière de maïs aux représentants de certains clans avec lesquels elle dansa ensuite. Les clans qui ont bu la bière peuvent aujourd'hui manger le tapir et le tuer ; ceux qui n'ont pas bu doivent s'en passer ; ceux qui, profitant de ce que la calebasse se trouvait dans les mains du clan voisin, en ont aussi bu, peuvent manger, mais non pas tuer le tapir.

Le tabou qui porte sur le tapir concerne d'une certaine façon toute la population car les clans non mangeurs se considèrent comme frères de l'animal, et ceux qui le mangent estiment qu'ils en sont les cousins croisés, c'est-à-dire les époux potentiels. Si certains clans ne peuvent chasser ou manger le tapir, les autres sont soumis à d'exigeantes précautions. Voyons ce que doit faire un chasseur venant de tuer un tapir : envelopper les pattes de l'animal dans des feuilles bien particulières, couper l'excroissance nasale et l'enterrer sur place, se laver habillé et armé dans la rivière la plus proche, se faire servir à boire et à manger par un autre chasseur qui goûte auparavant les mets, éviter de boire et de manger certains aliments et ne le faire que dans des feuilles, s'abstenir de rapports sexuels et jeûner pendant huit jours consécutifs.

La violation des prescriptions et des prohibitions par chasseurs et non-chasseurs entraîne la maladie *naïdwè*, "maladie du tapir", qui compte tant de symptômes possibles que n'importe quelle affection peut lui être imputée. L'interprétation indienne de la maladie est que Dame Tapir se venge soit de ses frères qui commettraient l'inceste en consommant (et en consumant !) sa chair, soit de ses maris si elle se rend compte que ceux-ci sont déjà mariés. Telle est l'explication de l'abstinence sexuelle du chasseur : il doit à tout prix cacher à Dame Tapir l'existence de sa femme.

Les Indiens justifient le rôle féminin du tapir à cause de l'excroissance nasale que l'animal touche des ses pattes de devant comme s'il s'agissait d'un fouet à battre le chocolat, tâche féminine par excellence et que Dame Tapir accomplit fort bien. Le chocolat dans les mythes représente par ailleurs le sang indien et les Talamanca croient que les esprits des maladies voient les humains comme s'il s'agissait de baies de cacao qu'ils essayent d'attraper pour préparer cette boisson. Dame Tapir provoque *naïdwè* en buvant ce chocolat — en fait, le sang — qu'elle prépare avec son fouet. C'est la raison qu'a le chasseur pour couper l'excroissance aussitôt qu'il a abattu le gibier : après la copulation symbolique qu'est la mort, il doit empêcher Dame Tapir de se servir de son fouet.

*

* *

Pour conclure, soulignons encore le rapport étroit qui existe entre chasse et amour pour les Talamanca, comme pour d'autres Indiens de l'Amérique (cf. REICHEL-DOLMATOFF, 1968, pour les Tukano de Colombie). Le cas du tapir le démontre de manière particulièrement nette, puisque Dame Tapir se "marie" avec les chasseurs, est "jalouse" de leurs femmes, punit ses "frères incestueux".

Nous avons surtout parlé des animaux qui ne se mangent pas ou seulement sous certaines conditions, et l'on aura compris qu'ils sont nombreux. Peut-être faut-il rassurer le lecteur quant au régime protéique des Talamanca en guise de conclusion :

— Mammifères :

paca (*Cuniculus paca*), agouti (*Dasyprocta punctata*), daims (*Masama americana*, *Odocoileus virginianus*), pécaris (*Tayassu tajacu*, *Tayassu pecari*), singes (*Alouatta villosa*, *Ateles geoffroyi*, *Cebus capucinus*), paresseux (*Choloepus hoffmani*, *Bradypus variegatus*), tatou à 9 bandes (*Dasybus novemcinctus*), loutre (*Lutra longicaudus*), porc-épic (*Coendou mexicanus*), taïra (*Galactis barbara*), écureuil (*Sciurus hoffmani*), kinkajou (*Potos flavus*), raton-laveur (*Mustela grenata*), coati (*Nasua narica*), rat (*Poehymis semispinosus*), une sorte de chauve-souris, une sorte d'opossum.

— Reptiles :

caïman (*Caiman crocodilus*), iguane (*Iguana iguana*) et autres grands lézards, tortues terrestres et aquatiques, boa.

— Et en plus, tous les poissons de rivière sauf ceux qui sont trop petits, tous les oiseaux sauf ceux qui ont été mentionnés (notamment les muttums et poules sauvages *Crax rubra*, *Penelope purpurascens*, *Ortalis vetula*, *Ortalis cinereiceps*, aras verts et autres *Psittacidæ*, pigeons (*Columbidæ*), les *Tinamidæ*, les *Phasianidæ*, les *Trogonidæ*, les *Trochilidæ*, de nombreux *Tyrannidæ*, etc.

Dans le temps mythique — avant de créer les hommes —, *Sibõ* a pris soin de sélectionner tous ces animaux et de goûter les diverses nourritures qu'il voulut autoriser à ses créatures.

BIBLIOGRAPHIE

- BOZZOLI DE WILLE María Eugenia (1976) : La esposa del Bribri es hermana del sol, *América Indígena*, 36 (1) : 15-37.
- BOZZOLI DE WILLE María Eugenia (1979) : *El nacimiento y la muerte entre los Bribris*, Editorial Universidad de Costa Rica édit., San José.
- ERIKSON Ph. (1983) : *L'animal (sauvage, familier et domestique) en Amazonie*, Mémoire de maîtrise d'Ethnologie, Université de Paris X - Nanterre.
- JANZEN D.H., édit. (1983) : *Costa Rican Natural History*, The University of Chicago Press édit., Chicago et Londres.
- LÉVI-STRAUSS Cl. (1949) : *Les structures élémentaires de la parenté*, Plon édit., Paris.
- MARGERY PEÑA E. (1982) : *Diccionario fraseológico Bribri-Español, Español-Bribri*, Editorial Universidad de Costa Rica édit., San José, 1982.
- REICHEL-DOLMATOFF G. (1968) : *Desana, Simbolismo de los Indios Tukano del Vaupés*, Editorial Universidad de Los Andes édit., Bogota, 1968.